

# LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 4 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le **Mardi 4 Mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

**PRESENTS** : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCÉL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GIGNER – Nicolas GAUBERT

**EXCUSES** : Marie-Claude HOUDELIER – pouvoir donné à Pierrette LEHAY pour le premier point.

**Secrétaire** : Stéphane SABLE

### 1- PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2024

Les CFU des budgets de la Commune (Budget Principal et budget annexe de La Beulotière) ont été présentés à l'ensemble des conseillers.

Après retrait du Maire et sous la présidence de Michel BOUILLON, le Conseil, à l'unanimité, a validé ces documents.

CFU 2024 BUDGET PRINCIPAL		
<b>Section de fonctionnement :</b>	<b>REALISÉ</b>	
Recettes .....	2 473 996,42	
Dépenses.....	1 371 660,84	
<b>Résultat excédentaire de fonctionnement.....</b>	<b>1 102 335,58</b>	
<b>Section d'investissement</b>	<b>REALISÉ</b>	<b>R. à REALISER</b>
Dépenses.....	2 158 738,62	183 315,22
Recettes.....	1 677 068,16	519 249,83
<b>Résultat déficitaire d'investissement .....</b>	<b>- 481 670,46</b>	<b>+ 335 934,61</b>
<b>Résultat de clôture excédentaire de .....</b>	<b>620 665,12 €</b>	
<b>Résultat net avec reprise des restes à réaliser : 956 599,73 €</b>		

CFU 2024 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BEULOTIERE		
<b>Section de fonctionnement :</b>	<b>REALISÉ</b>	
Recettes .....	242 269,96	
Dépenses.....	301 019,06	
<b>Résultat déficitaire de fonctionnement.....</b>	<b>- 58 749,10</b>	
<b>Section d'investissement</b>	<b>REALISÉ</b>	
Dépenses.....	42 424,73	
Recettes .....	200 000,00	
<b>Résultat excédentaire d'investissement .....</b>	<b>157 575,27</b>	
<b>Résultat de clôture excédentaire de .....</b>	<b>98 826,17 €</b>	

### 2- OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET

La commune participe au financement du terrain de football synthétique de Laval Agglomération, situé à Saint-Ouën-des-Toits. Afin de payer la facture relative à cette participation, le Conseil, à l'unanimité, a accepté d'ouvrir des crédits avant vote du BP pour un montant de 17 012,73 €

### 3- DEVIS COMPLEMENTAIRE MAITRISE D'ŒUVRE ABE – RUE DU HAUT BEAUVAIS

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue du Haut Beauvais, le Conseil, à l'unanimité a accepté de confier la maîtrise d'œuvre pour les phases APD (Avant-projet détaillé) à AOR (Assistance aux opérations de réception) au cabinet ABE, pour un montant de 28 811,25 € HT (34 573,50 € TTC).

#### 4- DEMANDE DE DETR – AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT BEAUVAIS

Lors de la séance du 10 février dernier, le Conseil a autorisé le Maire à solliciter une demande de DETR d'un montant de 84 035,25 €. Cependant, en confiant ces missions au cabinet ABE, le plan de financement de l'opération est modifié.

La commune peut désormais solliciter une subvention « DETR » d'un montant maximal de 92 678,63 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter cette subvention.

Le plan prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES	HT en €	RECETTES	HT en €
<b>Travaux</b>	362 835,00 €	DETR (Etat)	92 678,63 €
		Amende de Police (Conseil Départemental)	20 000,00 €
<b>MO (ABE)</b>	35 193,75 €	Autofinancement	285 350,13 €
<b>Total</b>	<b>398 028,75 €</b>	<b>Total</b>	<b>398 028,75 €</b>

#### 5- AFFAIRES SCOLAIRES – VOTE DES CREDITS SCOLAIRES 2025

Après présentation des propositions de la commission, le Conseil, à l'unanimité, a voté les crédits scolaires suivants :

ANNEE CIVILE 2025	ECOLE PUBLIQUE "Les Mille Mots"		
	crédit à l'élève	nombre d'élèves	TOTAL
FOURNITURES SCOLAIRES (art 6067)	51,50 €	90	4 635,00 €
CLASSE DECOUVERTE (rappel délibération 2025-02-06)	1/3 de 303€ soit 101€ * nombre d'élèves participants		
SUBVENTIONS (auprès de la Coopérative Scolaire)			
- Supports pédagogiques (art 6574)	7,30 €	90	657,00 €
- Sorties et fonctionnement courant (art 6574)	16,00 €	90	1 440,00 €
SUBVENTION PASS SPORT ECOLE (art 6574)	2,00 €	90	180,00 €

#### 6- LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE – RACHAT PARTIEL DU TERRAIN

Lors de la création du lotissement, des terrains ont été achetés par le budget principal pour un total de 153 241,90 € pour 39 615 m<sup>2</sup>. Il est nécessaire que le terrain soit cédé au budget annexe. Pour ce faire, il est proposé de céder ce terrain pour un coût de 3,868 € le m<sup>2</sup>. Ce prix de vente a été calculé sur le coût réel d'achat des différentes parcelles + frais annexes. **153 241,90 / 39 615 m<sup>2</sup> : 3,868 € le m<sup>2</sup> - aucune plus ou moins-value ne sera réalisée.**

Afin de réduire l'impact sur le budget annexe, la commune a souhaité céder la partie « parcelles habitables » sur l'année 2024, soit 20 143 m<sup>2</sup> des 39 615 m<sup>2</sup> de l'ensemble du lotissement (50,85%) soit : **153 241,90 € \* 50,85% / 100 % = 77 923,51 €**

Pour l'année 2025, il est proposé de racheter les 19 472 m<sup>2</sup> restant (49,15%), correspondant à la partie « voirie » du lotissement, selon le même calcul : **153 241,90 \* 49,15 % / 100 % = 75 318,39 €**

Ces opérations n'ont pas d'incidence sur la situation financière globale de la commune (budget principal et budget annexe). Après délibération et à l'unanimité, le Conseil a accepté de céder le terrain pour un prix de 3,868 € le m<sup>2</sup> et se scinder cette cession sur les exercices 2024 et 2025 selon les conditions précitées.

#### DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

##### Informations :

- **Recensement de la population :** selon les premières estimations, la population totale au BOURGNEUF au 15 février serait de : 1 890 habitants (EHPAD compris) contre 1 770 habitants au recensement de 2019.
- **Séances du CM au 1er semestre 2025 :**
  - 24 Mars, 29 Avril, 2 Juin, 7 Juillet

